



PROVINCE DE QUÉBEC

CERTIFICAT

Art. 44, Ch. 80, S.R.Q., 1941

No du dossier 288,515

en son vivant de TANGRÈDE LAMOTHE

Succession de M SHAWINIGAN-FALLS

décédé le 1ER AVRIL 1954

No 152841

Entregistré, le

jour du mois de

mil neuf cent

à

minutes de l'

Régistrateur.



Vu les déclarations et autres pièces produites au bureau du revenu de la Province de Québec et l'attestation en regard de la signature du soussigné, la transmission des biens ci-après décrits peut être complétée, savoir: UN EMPLACEMENT SITUÉ A ALMAVILLE, CONTENANT CINQUANTE PIEDS DE LARGEUR SUR LA PROFONDEUR DE CENT PIEDS, MESURE ANGLAISE, PLUS OU MOINS, FAISANT PARTIE DU LOT DE TERRE NUMÉRO VINGT-CINQ DE SUBDIVISION DU LOT CADASTRAL NUMÉRO NEUF CENT DIX-NEUF (919-25) AUX PLAN ET LIVRE DE RENVOI OFFICIELS DE LA PAROISSE DE NOTRE-DAME DU MONT-CARMEL, BORNÉ EN FRONT PAR LA RUE ARTHUR, DU CÔTÉ NORD-EST ET DU CÔTÉ SUD-OUEST PAR FRÉDÉRIC DUFRESNE (AUJOURD'HUI ZOEL HAMELIN) ET DU CÔTÉ EST PAR LUC DOUCET, AVEC ENSEMBLE LA MAISON ET AUTRES BÂTISSSES Y ÉRIGÉES

30 AVRIL

54

Fait et signé à Québec, ce 19

Droits acquittés

Officier du Revenu spécialement autorisé.

Aucun droit exigible

Officier du Revenu spécialement autorisé.

Officier du Service de la comptabilité



1044509459



BUREAU DU REVENU

CERTIFICAT DE DROITS
DE SUCCESSION

Succession *Suzanne Lavoie*

DOCUMENT IMPORTANT